

AVIS A LA POPULATION

Le calendrier 2024/2025 des battues indiqué par le locataire de chasse est le suivant :

Octobre	:	dimanche 20
Novembre	:	dimanches 03 et 17
Décembre	:	dimanches 01 et 15
Janvier	:	dimanches 05 et 26
Février	:	Samedi 01

Afin d'éviter tout accident, il est conseillé de respecter la signalisation mise en place par les chasseurs sur les chemins concernés.

Le Maire, Bruno LEHMANN



CHASSEURS ET AUTRES USAGERS DE LA NATURE
LE DROIT AU RESPECT COMMENCE PAR CELUI DES AUTRES